

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 17900**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Protection de l'environnement spécialité Eau : Mesures et procédés

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Lorraine, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Université de Lorraine, Ministère de l'Enseignement Supérieur, Président de l'Université de Lorraine, Recteur de l'Académie, Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement, 200 Technologies industrielles fondamentales, 220 Spécialités pluritechnologiques des transformations

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Spécialiste de la mesure de l'eau, le titulaire de cette licence professionnelle définit et réalise les mesures nécessaires pour contrôler la qualité et la quantité des eaux nécessaires à une unité industrielle ou à l'alimentation en eau potable de communes. Il définit et assure également les mesures des eaux usées rejetées par les industries ou les collectivités.

Spécialiste des procédés de traitement des eaux, il conçoit, dimensionne et/ou gère des unités de production d'eau potable ou d'eau à usage industriel ou de traitement d'eaux usées. Responsable de la qualité de l'eau produite, il est amené à définir les procédures à mettre en oeuvre, en faisant effectuer quotidiennement au laboratoire des prélèvements adéquats, tout en modifiant les réglages des procédés en cas de besoin. Il assure aussi la maintenance des équipements, tout en veillant à la modernisation des installations et au respect des normes en vigueur pour la protection du milieu naturel.

Ces professionnels possèdent une solide connaissance des traitements biologiques et physicochimiques des eaux et des boues ainsi que des compétences en techniques d'analyse et de mesure (échantillonnage, débitmétrie, analyses physico-chimiques et microbiologiques).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les diplômés interviennent sur tout le cycle de l'eau : de son prélèvement dans le milieu naturel à son utilisation et son traitement final. Ils travaillent dans :

- des industries utilisatrices d'eau : mise en place de technologies propres,
 - des sociétés assurant l'exploitation d'installations de traitement industrielles ou de collectivités,
 - des bureaux d'études,
 - des sociétés commercialisant du matériel de mesures ou des produits de traitement,
 - des organismes publics ou parapublics assurant la police et/ou la gestion des eaux,
 - des laboratoires d'analyse.
- Responsable/Technicien de station d'eau potable
Responsable/Technicien de station d'épuration
Technicien/Technicienne en traitement des eaux
Technicien/Technicienne en analyse de pollution
Chargé d'études

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2306 : Supervision d'exploitation éco-industrielle

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

H1303 : Intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriel

H1210 : Intervention technique en études, recherche et développement

H1503 : Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les 6 unités d'enseignement suivantes :

UE1 : Enseignements généraux (8 ECTS)

- Langue (compléments d'anglais : approches pratiques et vocabulaire spécialisé), Communication, Gestion et économie d'entreprise, législation dans le domaine de l'eau, Informatique (bureautique, logiciels de traitement de données)

UE2 : Parcours différencié + Protection de la qualité des eaux (11 ECTS)

- Parcours diversifié : 3 modules au choix parmi : Génie des Procédés, Microbiologie, Diagnostic et traitement en circuits industriels, Hydrologie urbaine, Dessin Assisté par Ordinateur (DAO)

- Approche globale et systémique de l'environnement, écologie des milieux aquatiques, les eaux naturelles, origines et caractéristiques en relation avec les utilisations, formes, impacts biologiques, sanitaires et socio-économiques des pollutions, comportement et devenir des polluants.

UE3 Technologies d'utilisation et traitement de l'eau (11 ECTS)

- Opérations unitaires de traitement des eaux. Procédés de production d'eau potable. Traitement (amont) des eaux à usage industriel. Utilisation industrielle de l'eau. Technologies propres. traitement des eaux usées et des boues résiduares.

UE4 : Analyse et mesures appliquées au domaine de l'eau (9 ECTS)

-Echantillonnage et prélèvements, analyses physique et chimique de laboratoire, Analyse microbiologique et écotoxicologique, Mesures quantitatives (débitmétrie, limnimétrie), Mesure en continu de la qualité des eaux et rejets ; analyse des résultats de mesure.

UE5 : Projet Tutoré (6 ECTS)**UE6 : Stage (15 ECTS)**

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle		X
Par expérience dispositif VAE	X	Jury d'enseignants et de professionnels, selon composition votée par le conseil d'administration de l'Université de Lorraine

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24.11.1999, relatif à la licence professionnelle

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 05 juillet 2013 relatif aux habilitations de l'Université de Lorraine à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://www.insertion.univ-lorraine.fr>

Autres sources d'information :

www.univ-lorraine.fr > Etudier à l'UI > Offre de formation

<http://www.univ-lorraine.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Lorraine

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT Nancy-Brabois à Villers-lès-Nancy

Historique de la certification :

Formation ouverte en septembre 2002

Antérieurement depuis 1992 DIT " Maîtrise de l'utilisation de l'eau et technologies propres " et en 1995 DNTS " Métrologie et génie des procédés (eau, environnement) "